

**DÉLIBÉRATION 18-283**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 25 septembre 2018**

**Date de la convocation : 18/09/2018**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

**Absent suppléé :** M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

**Absents excusés :** M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

**Ont donné pouvoir :** M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

**Secrétaire de séance :** M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET :** **TOURISME** : Projet 2018 proposé au Contrat de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI) Isère Rhodanienne

**Rapporteur :** Marie-Pierre JAUD-SONNERAT

**NOTE DE SYNTHÈSE**

En complément de son appui aux territoires de montagne, le Département de l'Isère a décidé la mise en place de dispositifs permettant le développement touristique des territoires de plaine, les Contrats de Performance des Alpes de l'Isère (CPAI) de Plaine.

Ces contrats, d'une durée de 5 ans, ont pour objectif de faire émerger des projets structurants pour dynamiser l'économie touristique des territoires, avec un soutien financier et un accompagnement en ingénierie et en animation par Isère Tourisme.

En 2017, un CPAI a été engagé pour le territoire de l'Isère Rhodanienne composé de ViennAgglo et de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Signé le 8 juin 2018, il se décline autour de trois axes prioritaires :

- Le développement du tourisme fluvial
- La valorisation de l'itinérance

- La valorisation de Jazz à Vienne et d'autres événements à portée départementale et régionale.

Pour la programmation 2018, Vienne Condrieu Agglomération propose le projet de création d'un Waterjump à la base de loisirs de Condrieu – Les Roches.

Souhaitant dynamiser la base de loisirs et renforcer son attractivité touristique, un Waterjump va être créé sur le site. Cet équipement est composé de plusieurs pistes de glisse se terminant par un tremplin pour une arrivée dans l'eau. La glisse peut s'effectuer avec des bouées ou avec des bodyboard.

Le coût de cet équipement innovant et structurant est estimé à 460 000 € HT.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération 17-154 approuvant les projets 2017 proposés au CPAI,

**VU** le Contrat de Performance des Alpes de l'Isère de l'Isère Rhodanienne signé le 8 juin 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

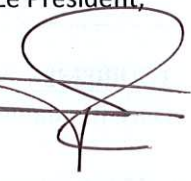
**PROPOSE** à la programmation 2018 du Contrat de performance des Alpes de l'Isère (CPAI) Isère Rhodanienne le projet de création d'un Waterjump à la base de loisirs de Condrieu-Les Roches pour un coût estimé à 460 000 € HT.

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le  
et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

  
Thierry KOVACS